



## Cahier des charges

### Définition d'une identité visuelle et d'une charte graphique pour le Parc naturel régional de Camargue

A la suite d'un diagnostic de la communication du Parc naturel régional de Camargue, il est apparu primordial de doter le Parc d'une identité visuelle et d'une charte graphique.

#### Un constat :

Le diagnostic des actions de communication du Parc a mis en évidence le manque d'identité visuelle du Parc. Il est donc très difficile pour les publics de reconnaître et de s'approprier le Parc à travers ses nombreux documents qui ne présentent aucune ressemblance. Par l'absence de communication globale et le nombre d'informations particulières, le Parc peut donner l'image d'un établissement dont les actions sont éparpillées.

#### L'importance d'une identité visuelle pour le Parc naturel régional de Camargue

La définition d'une identité visuelle et la mise en place d'une charte graphique sont une étape fondamentale pour valoriser l'identité du Parc et élaborer les documents de communication et d'information reconnaissables au premier coup d'œil. " Il est fondamental que le Parc se dote d'une identité visuelle avec une charte graphique adaptée pour renforcer son identité globale, une meilleure visibilité et lisibilité de ses actions et la cohérence de son information.

Domaines d'application

- Édition
- Site internet
- Relations Presse
- Accueil et signalétique
- Relations publiques
- Salons

**Objectif de la définition d'une identité visuelle pour le Parc de Camargue:** Faire connaître et reconnaître le Parc dans toutes ses dimensions par une identité visuelle forte.

#### Description de la commande :

- Dans le respect de la Charte de la fédération nationale des Parcs, **création d'un principe visuel fort pour marquer l'identité du Parc de Camargue** : ambiance graphique particulière, liée aux images, couleurs, typographies et règles de mise en espace qui seront appliquées de façon systématique dans les différents supports communication du Parc.
- Mise au point des **déclinaisons** pour les différentes composantes de la communication visuelle du Parc : communication Musée, supports institutionnels, supports événementiels, documents administratifs...
- Formalisation de cet ensemble de règles au sein **d'une charte graphique détaillée** (polices de caractères, marges, emplacements logo...).

#### • Définition de l'identité visuelle

-au regard des objectifs et des publics visés (cf. politique de communication) proposition de 2 à 3 pistes créatives présentant un principe graphique fort, apte à marquer l'identité du Parc sur l'ensemble de ses supports visuels

-déclinaison de la piste retenue sur la base de :

- a. une affiche identitaire
- b. une couverture de plaquette institutionnelle

- c. une couverture de dossier de presse
- d. une couverture de document Musée

un principe de mise en page intérieure pour ces 3 derniers documents et le cas échéant déclinaisons sur : dépliant Camargue, lettre du Parc, cahier technique, à la découverte de, matériel signalétique...

#### • **Elaboration de la nouvelle charte graphique du Parc**

En conformité avec la charte nationale des Parcs et en intégrant le logo du PNRC, élaboration d'une charte graphique détaillant (avec exemples et côtes) :

- les règles d'utilisation du logo
- les règles typographiques et colorimétriques
- les règles de mise en espace (marges, graisses, hiérarchies textes...)

et autres principes à appliquer sur l'ensemble des supports visuels du Parc

### CONDITIONS DE SELECTION

#### **1 Remise de l'offre**

Eléments à produire par les prestataires candidats sous format papier et numérique :

- Une note de synthèse de 3 pages maximum, présentant l'agence, ses références, nombre de personnes, compétences, secteurs d'activités privilégiés et expériences significatives pour la mission demandée par le Parc.
- Présentation de l'entreprise prestataire : première réaction du titulaire à la lecture du cahier des charges et note d'intention
- Les références de 2 ou 3 travaux sur l'identité visuelle et charte graphique réalisés au cours des deux années précédentes accompagnés d'un book numérique présentant des travaux similaires à celui demandé, possibilité de lien vers book personnel sur site Internet

*Devis détaillé* . Le candidat fera clairement apparaître les différents éléments de la composition de sa proposition financière (pour chaque phase du travail, le détail prix – nombre d'heures de travail consacrées devra être mentionné).

#### **2 Budget du projet**

La commande est passée à prix forfaitaires. Les prix sont réputés complets, non actualisables et non révisables. Le budget pour cette prestation se situe entre 15000 et 20 000 euros TTC

Le paiement sera effectué à hauteur de :

30 % à l'issue de la phase 1 30 % à l'issue de la phase 2 Le solde, soit 40 %, sera réglé à l'issue de la phase 3, sur présentation d'un mémoire d'honoraires.

#### **3 Délais d'exécution et de réception**

Le délai total d'exécution est fixé à 9 mois maximum après notification de la commande.

Toutes les études et tous les documents réalisés dans le cadre de la présente mission seront propriété exclusive du maître d'ouvrage.

#### **4 Modalités de sélection des candidats**

Le candidat sera sélectionné sur la base du dossier demandé ci-dessus et selon les critères suivants :

- références du photographe dans ce genre de mission (book ci-dessus)
- qualité des photos proposées dans la sélection
- vision documentaire et artistique
- prix
- 

#### **5 Pilotage de la mission**

L'étude sera pilotée par Roberta Fausti, chef de projet édition, information et documentation, responsable du pôle « Connaissance et valorisation du territoire ».

### **6 Délai de soumission des offres, adresse de rendu des offres**

Les offres devront parvenir avant le **20 mars 2010**, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

doc@parc-camargue.fr

ou

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty

13200 ARLES

### **III.5 Renseignements**

Des renseignements techniques ou administratifs concernant le présent cahier des charges pourront être donnés par le Parc naturel régional de Camargue.

o Roberta Fausti, - 04.90.97.19.74 doc@parc-camargue.fr